

LA « FRANÇA-FRIQUE » D'hier à aujourd'hui

Professeur Robert CHARVIN
Université de Nice – Sophia-Antipolis
Intervention à l'université Cadi Ayyad, 2010

11 mai 2010

Contact: webmaster@afrology.com

« Si nous nous couchons, nous sommes morts »

Joseph Ki-Zerbo

« L'espoir africain ne peut provenir que des Africains eux-mêmes, de leur sueur, de leur travail »

Théophile Obenga

« Africa must unite »

Kwame N'Krumah

« Que faire si tous les Chinois et si tous les Indiens consommaient autant que les Américains ? Il faudrait neuf planètes »

Mireille Delmas-Marty

« La République peut conclure des accords avec des Etats qui désirent s'associer à elle pour développer leurs propres civilisations »

Article 88 de la Constitution française

« La vile maxime des maîtres de l'espèce humaine est tout pour nous, rien pour les autres. Beaucoup de choses ont changé depuis l'époque d'Adam Smith, mais la vile maxime se porte très bien »

Noam Chomsky

Introduction : légitimités et hégémonisme

Les représentants de la France d'aujourd'hui sont encore des intoxiqués de l'ancien empire colonial. Les raisons en sont simples : la droite parlementaire, comme l'extrême droite et la « gauche » socialiste ont leur part de responsabilité dans les politiques répressives de la colonisation et de la décolonisation. Il n'est pas dans leur tradition de pratiquer l'autocritique¹. De surcroît, la politique actuelle ne peut être privée d'une légitimation de nature idéologique. La colonisation, action de conquête banale au regard de l'Histoire s'était affublée d'une dimension civilisatrice. Les guerres menées contre les Résistances puis contre les mouvements de libération nationale l'ont été sans ménagement, hors de toute légalité nationale ou internationale, au nom du « progrès » puis de l'anticommunisme, y compris lorsque les colonisateurs ne s'opposaient qu'à des forces nationalistes, éloignées du communisme voire même anticommunistes. Cet anticommunisme n'était que la pseudo « dignité » du pilleur et du massacreur colonialiste.

Avec la disparition de l'URSS et de ses alliés, les puissances occidentales – dont la France –

¹ Voir, par exemple, la controverse sur le film « Hors la loi » de Rachid Bouchareb, réalisateur franco-algérien, à propos de sa représentation des massacres de Sétif en 1945, présenté au Festival de Cannes 2010.

bénéficiaires d'un monde devenu unipolaire, ont recherché de nouvelles légitimations pour prolonger leur hégémonisme sur le Sud, en particulier sur l'Afrique.

1. La recherche de nouvelles légitimations de l'hégémonisme traditionnel

Le « droit de l'hommeisme », initié par les États-Unis au nom de « l'anti-totalitarisme », pour combattre l'URSS et les États de l'Est en position de faiblesse sur ce terrain, en raison de leurs carences démocratiques, a ensuite été instrumentalisé contre le Sud. Mais les procès « droits de l'hommeistes » ont été sélectifs : l'Irak a été accusé, mais pas l'Arabie Saoudite ; certains États africains, de même, ont été mis en cause dès lors qu'ils n'étaient pas les « protégés » de la France ou d'une puissance occidentale ou s'ils manifestaient une souveraineté trop « sourcilleuse ». Les critères de sélection n'étaient pas clairs et, en tout état de cause, éloignés de la question des droits de l'Homme. C'est ainsi que les élections d'Ali Bongo, tout comme celles de Ben Ali ou de Karzaï sont rapidement « validées » tandis que d'autres sont déclarées frauduleuses par la France et ses alliés de la soi-disant « communauté internationale ». Quelques dizaines de victimes du nouveau régime guinéen de Dadis Camara suscitent immédiatement des accusations françaises, un travail précipité des enquêteurs de l'ONU rapidement sollicités concluent à l'existence d'un « crime contre l'humanité » et à la nécessaire saisine de la Cour Pénale internationale² !

Inversement, la famine qui, début 2010, affecte directement 2 millions de Nigériens et qui en menace à court terme 8 millions d'autres, est presque totalement passée sous silence. Il est vrai que la Société française Areva poursuit l'exploitation de l'uranium sans permettre au Niger de bénéficier des ressources nécessaires pour nourrir sa population, c'est-à-dire pour investir dans l'agriculture vivrière ou pour importer des produits agro-alimentaires.

Pour accréditer et soutenir dans sa propre opinion et dans l'ordre international sa domination, les pouvoirs publics et privés français, de plus en plus menacés en Afrique par les intérêts américains, chinois, indiens, etc. sont conduits à renouveler leurs thèses légitimatrices. Le « droit de l'hommeisme », en perte de vitesse, ne peut pas être très efficace en raison de la politique des « deux poids, deux mesures » permanente. L'« anti-islamisme », très fortement teinté de racisme anti-arabe, n'est pas très ajusté aux réalités africaines où l'Islam est d'une nature spécifique : il est cependant utilisé contre le Soudan (où la présence chinoise inquiète) et contre le Sénégal du Président Wade³.

Est aussi mis en avant le « démocratisme électoral », fondé sur une conception très réductrice de la démocratie, restreinte à la seule légalité formelle des consultations électorales alors que les structures de la société africaine, notamment ethniques et tribales, donnent aux élections une signification très différente de celles ayant lieu en Europe. Cette couverture idéologique ne peut non plus résister à l'épreuve de la réalité.

2 Tous les grands médias français ont consacré une large place aux événements de Guinée de la fin 2009 et ont tous, avant toute enquête, mis en accusation le nouveau régime dont les leaders avaient dénoncé la politique française qui, selon eux, aurait suscité les manifestations d'opposition des 28-29 septembre qui ont provoqué environ 150 victimes.

3 Le symbole du rejet français du régime Wade est la violente condamnation très médiatisée des dépenses « somptuaires » réalisées à Dakar à la gloire de la Renaissance africaine (alors que la France avait applaudi à la cathédrale de Houphouët-Boigny en Côte d'Ivoire), d'autant que le monument a été réalisé par des sculpteurs et architectes de Corée du Nord !

Le régime sarkozien a donc cru, durant la période immédiatement postérieure à son installation, qu'il était possible et nécessaire de sortir des ambiguïtés idéologiques antérieures en perte de crédibilité, par l'affirmation d'une position radicale : il s'agissait de convaincre les « élites » africaines et l'opinion française à la fois, en se débarrassant de tout « remord » : il fallait, selon le Chef de l'État et ses conseillers, en finir avec les « sanglots de l'Homme blanc » !

La France sarkozienne a voulu s'afficher comme l'héritière sans complexe de la France coloniale, afin de mieux justifier son hégémonisme contemporain⁴. Implicitement, il s'agit d'affirmer la « supériorité de l'Homme blanc », prouvée par son « avance dans l'Histoire » face à « l'inertie » de l'Africain, comme en témoigne, par exemple, le discours de Dakar du 26 juillet 2007. Celui-ci exonère de ses responsabilités les excès du passé : « Ce sont les Africains qui ont vendu aux négriers d'autres Africains... », il valorise le dynamisme français : « Jamais l'Homme africain ne s'élançait vers l'avenir » ! (sic)⁵.

Hier, la France avait, sous la forme coloniale, commencé une « œuvre » qu'elle poursuit aujourd'hui, avec esprit de compassion dans le cadre de la mondialisation libérale.

Selon la France officielle, la contribution française à la promotion de l'Afrique s'oppose au brutal réalisme des « jeunes envahisseurs » chinois, russes ou américains... (voir le discours du 6 mai 2007).

En réalité, l'objectif est de ne pas perdre pied dans le « pré-carré » africain face aux concurrents menaçant, en affirmant (sans mesure concrète) ne plus vouloir pérenniser la « Françafrique » et ses réseaux politico-affairistes, sans pour autant « abandonner » les dirigeants africains traditionnellement liés aux intérêts français, au nom de la « stabilité » du continent. La doctrine « rupture et continuité » était présentée aussi bien aux citoyens français qu'aux Africains⁶ ! Malheureusement pour le régime sarkozien, les réalités contradictoires africaines ne peuvent être maîtrisées par des acrobaties verbales et le simplisme de la pratique politique traditionnelle.

La « rupture » annoncée avec les vieilles pratiques néo-coloniales a fait long feu. La continuité l'emporte, ce qui était un fait inévitable en raison des intérêts en jeu pour les plus grandes firmes françaises.

A défaut d'une « idéologie » cohérente, les pouvoirs français se rabattent de plus en plus sur des méthodes de communication déjà anciennes mais en plein développement, autrement dit des techniques de manipulation des opinions africaine et française.

2. La falsification technique du réel : le travail de « communication »

Comme dans tous les pays hautement développés, pour lesquels, de plus en plus,

4 L'attitude sarkozienne vis-à-vis de l'Afrique a été de même nature que celle adoptée aux lendemains de l'élection de N. Sarkozy vis-à-vis de l'opinion française : dans un style très « américain », le nouveau Chef de l'État a affiché clairement sa thèse selon laquelle la réussite et la richesse, et en conséquence la domination sur les faibles, n'étaient que la sanction du « mérite » et la récompense des « meilleurs » !

5 Cf. « Le Soleil » (Dakar, 27 juillet 2007) sur le site <http://www.afrikara.com>. Voir la réaction de nombreux intellectuels africains in « L'Afrique répond à Sarkozy. Contre le discours de Dakar ! ». Éditions P. Rey. 2008.

6 Alain Joyandet, successeur d'Alain Bokel, ex-socialiste, au Ministère de la Coopération a un discours plus cynique : « On veut aider les Africains, mais il faut que cela nous rapporte ! », in *Libération*. 24.06.2008.

« l'idéologie, c'est le XIX^e siècle », les gouvernants français et leurs satellites africains usent d'un produit de substitution, la « communication ».

La censure et le silence ont longtemps dissimulé tout ce qui contredisait de manière trop flagrante une soi-disant « mission civilisatrice ». Les médias comme les livres d'histoire ont réussi, dans l'ensemble, y compris après la Seconde Guerre mondiale où régnait en principe un esprit de liberté, à occulter les massacres souvent encore aujourd'hui inconnus de la masse des Français⁷.

Aujourd'hui, la circulation de l'information est telle que la « Françafrique » des réseaux politico-affairistes qui travaillent dans l'opacité est néanmoins visible⁸ et souvent dénoncée. A défaut d'imposer des « valeurs », ce qui est de plus en plus difficile, il s'agit d'imposer des images, au profit des pouvoirs français et de leurs collaborateurs locaux⁹.

Ces réseaux d'agents des services spéciaux, d'hommes politiques et d'hommes d'affaires collaborent avec des médias et des agences de communication, les relais étant assurés par les cadres français présents dans divers pays africains au sommet de l'État.

On peut prendre quelques exemples significatifs.

Le Soudan fait l'objet d'un procès symbolique à l'aide de quelques clichés hostiles sans la moindre prise en considération de la complexité historique de certaines questions (comme celle du Darfour)¹⁰.

A l'inverse, on peut citer le Cameroun qui bénéficie de longue date d'une forte « complaisance » française¹¹. Le régime Bya, en place depuis 1982, bénéficie des services d'agences de communication françaises¹² : leurs opérations – largement financées – consistent à améliorer, en permanence, l'image du Président dans son propre pays ainsi qu'en France et dans le monde

7 On peut citer, par exemple, l'un des premiers massacres d'après-guerre, celui de Rabat-Fès (janvier-février 1944) en représailles d'un soi-disant « complot pro-allemand » préfabriqué par la sécurité militaire française, le massacre de Thiaroye, près de Dakar, le 1er décembre 1944, celui du Constantinois de mai 1945 où a régné une véritable « terreur blanche » faisant plusieurs milliers de morts, le massacre de Douala (septembre 1945), celui de Haïphong en 1946 (+ de 6.000 morts), de Madagascar (en 1947, provoquant 89.000 morts), au Maroc à nouveau (Casablanca en avril 1947), en Côte d'Ivoire (1948-1950), au Cameroun, avec une violence particulière contre les militants de l'UPC jusqu'en 1960, etc.

L'auteur a pu consulter notamment les archives de M^o Douzon du Barreau de Paris, qui défendait les nationalistes malgaches poursuivis en justice, et de nombreux militants africains jusqu'aux indépendances. Les dossiers consultés étaient exemplaires : les illégalités commises par les autorités françaises étaient systématiques.

8 Certaines ONG progressistes assurent une certaine transparence des trafics, même si elles ne peuvent approcher toutes les réalités. C'est ainsi, par exemple, que certaines ONG ont pu dénoncer la maltraitance sanitaire des ouvriers africains du site d'Arlit au Niger, géré par la société française Areva.

Voir les témoignages des ONG dans *Sarkophage* n°17 (mars-mai 2010), « La solidarité active d'Areva au Niger ».

9 La stratégie vis-à-vis des pays classés dans la catégorie des « États-voyous » ou « terroristes » (type RDP de Corée, Iran, Soudan, etc.) est de même nature, mais inversée : on fabrique des images défavorables et répétitives en dénonçant le personnel politique responsable.

10 Voir des éléments de cette complexité dans Y. Vargas et autres. *Vivre au Soudan aujourd'hui*. L'appel franco-arabe et Le Temps des Cerises (Paris). 2005.

11 On ne peut oublier que les services français ont exécuté de nombreux militants et dirigeants jugés « perturbateurs » de « l'ordre français », comme Ruben Um Nyobé, Félix Mounié, etc. partisans d'une authentique indépendance.

12 Cf. C. Champion – T. Vincent. « Agence française vend président africain ». *Le Monde diplomatique*. Janvier 2000. T. Deltombe. « Chantres français pour dictateurs africains ». *Le Monde diplomatique*. Mars 2010.

V. Hugué. *Les sorciers blancs. Enquête sur les faux amis de l'Afrique*. Fayard. Paris. 2007.

francophone, selon les méthodes publicitaires les plus efficaces¹³.

En dépit des violations des droits de l'homme et de la répression des opposants, il s'agit d'élections en réélections (1992, 1997, 2004) de fabriquer l'image d'un pays « démocratique » où se déroulent des élections « libres et pluralistes ». En 1992, c'est Jacques Séguéla (actuellement vice-président de l'Agence Havas) qui avait fourni ses services transformant le Président Bya en « homme-lion » et son règne en celui du « Renouveau », cultivant particulièrement sa dimension « humanitaire » grâce à la médiatisation de la Fondation Chantal Bya, l'épouse du Président¹⁴. Les animateurs français¹⁵ de cette Fondation ont ultérieurement « loué » leurs services au Président Centre-Africain F. Bozizé et à l'opposant ivoirien au Président Bagbo (honné par la France) Allassane Ouattara.

Ces agences de « com » grassement rémunérées¹⁶ servent aussi d'intermédiaires pour favoriser des contacts avec des personnalités françaises de haut niveau servant de faire-valoir aux régimes-payeurs.

Enfin, pour des pays vivant au moins pour la moitié de la population sous le seuil de pauvreté et où règnent des violations des droits humains au quotidien, comme le dénonce Amnesty International (fraudes électorales, exactions policières, etc.)¹⁷, divers médias et des maisons d'édition françaises produisent une littérature apologétique : « l'Afrique va bien et la démocratie progresse »¹⁸ !

On peut citer aussi le Burkina Faso, « pilier de la Françafrique », selon la formule du Monde Diplomatique (janvier 2010) grâce aux services rendus de Blaise Compaoré, impliqué dans l'assassinat du Président Sankara, comme le sont aussi les services français, américains et ivoiriens de l'époque¹⁹.

Le Burkina de Compaoré, qui a tourné le dos au régime socialiste de Sankara, a bénéficié du soutien du CISAB (le « Conseil International de solidarité avec le Burkina Faso ») durant de nombreuses années à partir de 1989. Depuis 2005, c'est l'AFBF (Association France-Burkina-Faso)

13 Pour les années 80, Bya s'est attaché les services de MM. Claude Marti, un proche de M. Rocard et Pierre Fleury, associé à Jean-Christophe Mitterrand à la tête de l'agence Adefi qui va aussi jusqu'à espionner les opposants camerounais résidents en France.

14 Cette fondation caritative avait embauché un journaliste français (Journal du Dimanche, Jours de France) Patrice Balma, devenu « conseiller en communication ». M. Balma a été, en France, conseiller de Mme Alliot-Marie, J-P. Raffarin et D. de Villepin.

15 D'autres agences ont conclu des accords avec la Cameroun (par exemple, la « Stratline Communication » et « Euro RSCG World » du groupe Bolloré.

16 Par exemple, les autorités camerounaises déboursaient 7 millions et demi d'euros par an pour des publications « complaisantes ». Cf. *Le Monde Diplomatique*. Mars. 2010.

17 Voir, par exemple *Amnesty International*. « Cameroun, l'impunité favorise les atteintes constantes aux droits humains. » 29 juin 2009.

18 On peut citer, par exemple, les « œuvres » de J. Tillier, ex-agent de la DST, journaliste au Journal du Dimanche et à Minute, qui a multiplié les articles favorables à Bya à la fin des années 79. Les éditions Karthala, spécialistes de l'Afrique, n'hésitent pas à publier des ouvrages de mercenaires, tel celui de B. Verhoeven. *Chantal Bya, la passion de l'humain*. Paris. 2008. Il en est de même pour les éditions Balland, avec F. Mattei, ex-journaliste du Journal du Dimanche et de Minute, avec le *Code Bya*. 2009.

19 Cf. Les charges relevées devant le Tribunal international sur la Sierra Leone pour des terroristes libériens. L'assassinat de Sankara est à rapprocher de celui de P. Lumumba au Congo ex belge, liquidé par les services belges, américains et leurs collaborateurs locaux dont Mobutu.

dont le Président est Guy Penne, ancien conseiller pour les Affaires africaines de F. Mitterrand, hostile depuis l'origine au sankarisme. A la direction, on trouve Michel Roussin, ancien chef des services secrets français, longtemps responsable Afrique du Groupe Bolloré (!), encore présent au Burkina Faso dans les secteurs du tabac, du transport et du coton ; Jacques Godefrais, ancien proche de Foccart ; Pier André Wiltzer qui fut ambassadeur de France, etc. Le trésorier est Hubert Haddad, lié à Gaston Flosse, ex-président de Polynésie Française, mis en examen pour corruption et dirigeant de la société de communication « 2H », connu comme « mécène » des annuaires téléphoniques africains²⁰ !

On pourrait fournir d'autres exemples concernant le Congo Brazzaville et les soutiens apportés à Denis Sassou Nguesso, l'ex « marxiste », le Togo de Faure Gnassingbé, le Centre Afrique de F. Bozizé, Djibouti d'Ismaël Omar Guelleh, et leurs amis français comme M. Bourgi ou M. Debbash (ex-professeur de la Faculté de droit d'Aix et ex-conseiller du Président Giscard d'Estaing), etc.

On se garde aussi de faire la moindre publicité aux affaires judiciaires mettant en cause les « biens mal acquis » des présidents du Gabon, du Congo et de la Guinée Équatoriale : la Chambre de l'instruction de la Cour d'Appel de Paris a bien évidemment jugé le 29 octobre 2009, dans la plus grande discrétion médiatique, irrecevable la plainte déposée en 2008 par l'ONG anti-corruption Transparency International. Les médias se sont aussi rapidement tus sur les élections contestées d'Ali Bongo ou de Ben Ali.

Les autorités françaises ont « les yeux de Chimène » pour la Françafrique et une certaine « élite » africaine qui en un demi-siècle n'ont pas contribué à sortir leurs peuples du sous-développement²¹, ce qui est de plus en plus source de violence et d'hostilité à toute présence française.

3. Le phénomène de mimétisme : le viol de l'imaginaire

A tous les stades historiques, les puissances dominantes ont servi de « modèle ». Ce fut le cas avec la Grande Bretagne pour la France du XVIII^e. Ce fut le cas des États-Unis pour les États sud-américains et de l'URSS pour l'Europe de l'Est. C'est le cas des États-Unis pour l'Europe post-communiste. Les résultats ont souvent été négatifs.

La France, pour l'Afrique francophone a été aux lendemains des indépendances (à l'exception de la Guinée) et reste encore la référence de la réussite économique et de la démocratie. Ainsi, l'Homme blanc serait doté d'une étrange supériorité qu'il s'agirait seulement de « copier ». L'analyse très critique d'Aminata Traoré, ex-ministre de la Culture du Mali, dénonce à ce propos le « viol de l'imaginaire » africain : chaque civilisation, chaque société a besoin de trouver en elle-même les ressources pour se réinventer en permanence. Ni le développement, ni la démocratie ne sont des produits d'import-export.

Les États africains d'une extrême diversité (il y a de nombreuses « afriques » !) ne peuvent

20 Cf. *La lettre du Continent*, n° 576. Paris. 19 novembre 2009.

21 On pourrait faire une comparaison révélatrice entre les lobbies travaillant en permanence à dénoncer, par exemple, la Corée du Nord et ceux qui, comme on vient de le voir, « produisent » des éloges systématiques à tel ou tel pays africain.

rationnellement se soumettre à un seul modèle ; les Afriques n'ont aucune analogie avec les Européens et la France, y compris celle des Lumières et de la solidarité (qui n'est pas au pouvoir) n'est pas en mesure de livrer « clés en main » des institutions, des structures socio-économiques et un modèle de développement ajustés²².

La présence, dès les lendemains des indépendances en 1960 (à l'exception de la Guinée) de cadres français au sommet de l'État de chaque pays africain francophone a favorisé le mimétisme dans tous les domaines : institutions, style politique, mode de production, et même mode de vie de « l'élite ». Cette reproduction à l'identique, expression d'une mentalité d'auxiliaire de l'Occident admiré n'exclut pas la stigmatisation dans le discours de ce même Occident. L'élite africaine joue sur les deux tableaux : le suivisme vis-à-vis des pouvoirs publics et privés de France, ce qui assure une grande stabilité à ses privilégiés et un procès anti-occidental, voire anti-blanc, ce qui favorise un soutien populaire !

Pour l'essentiel, cependant, c'est le suivisme qui l'emporte, hier comme aujourd'hui, bien que la réalité se complexifie avec l'arrivée des puissances émergentes et des États-Unis dans le champ traditionnellement français.

C'est ainsi que la démocratie prônée est quasi-exclusivement de nature juridico-politique. Les dimensions socio-économiques et culturelles sont « oubliées ». Sauf exception, la complexité sociale africaine (notamment l'absence d'un Nation unique au sein de chaque État et la stratification ethnique ou tribale) n'est pas prise en compte. Ainsi l'État africain reste pour une large part une fiction puisqu'il n'exprime pas la réalité concrète. Il reste à construire, mais ni les élites ni la France ne le souhaitent véritablement, dans le cadre d'une mondialisation où les pouvoirs privés sont déterminants. L'éradication de la pauvreté, réalité fondamentale, n'est estimée ne devoir être que le résultat de la croissance, bien que cela soit démenti par les faits²³.

Le modèle français ne propose en réalité que le présidentielisme et le multipartisme comme le stade suprême du démocratisme²⁴.

Ces greffes artificielles ne font que perpétuer les archaïsmes africains les plus nocifs au développement social et humain. L'État, le politique et la démocratie se discréditent aux yeux des citoyens africains et ce discrédit favorise tous les conflits et toutes les « solutions » les plus primitives. Ce que la France cherche, en réalité, c'est l'acceptation par les Africains d'une « dépendance confortable », grâce à la diffusion de quelques produits de consommation, y compris culturels, sources d'illusion et de rêve, à l'heure où en France même, il y a un mouvement croissant de rejet de « l'horreur économique de l'étrange dictature » néolibérale²⁵.

22 L'URSS, de même, en projetant son modèle de socialisme sur certains pays africains (Angola, Mozambique, Congo-Brazzaville, etc.) n'a pas permis la naissance de socialismes africains authentiques. On peut, au niveau anecdotique, remettre en mémoire la devise d'un certain marxisme congolais, fièrement affichée dès l'aéroport de Brazzaville : « Vive la classe ouvrière congolaise ! » à l'entrée d'un pays sous-développé, sans industrie et donc sans classe ouvrière !

23 Ces dernières années (jusqu'en 2008), la croissance de l'économie africaine a été proche de 5% par an. Or, cette croissance n'a en rien résolu les problèmes de la pauvreté et des inégalités criantes.

24 Certains universitaires et juristes français sévissent sur le continent africain, rédigeant des textes de droit, comme ils le font dans les pays d'Europe de l'Est depuis 1990, sur la base d'une pensée standard, ignorant les réalités de chaque pays. Il ne servent que les Africains « solvables ».

Cf. A. Glaser – S. Smith. *L'Afrique sans Africains. Le rêve blanc du continent noir*. Stock. 1994.

25 Cf. S. Forrester. *L'horreur économique et l'étrange dictature*, publiés chez Fayard. 1996 et 2000.

Ce mimétisme, qui n'est pas encore vraiment entamé malgré les réactions qu'il suscite au sein des populations, demeure car il permet paradoxalement une certaine protection des oppositions. En effet, malgré la subordination (avec les clauses de conditionnalité « démocratiques » présentes dans les contrats d' « aide » à l'Afrique) et les carences sociales qu'impose le « modèle » français, il a pour mérite aux yeux des forces d'opposition d'établir un frein à la répression directe. L'État français assiste les responsables de la répression, mais offre aussi dans divers cas protection aux réprimés ! La France se fait en Afrique le pilote, ce que l'on appelle parfois, les « démocraties de basse intensité », y compris avec un Ministère des Affaires étrangères, comme celui de B. Kouchner qui manifestait en tant que militant d'ONG des exigences très supérieures !

Ainsi, progressivement, la France perd son crédit au même rythme que les bourgeoisies africaines dont la « mentalité ne consiste pas à produire mais à paraître et à distribuer » (J. Ki-Zerbo²⁶).

4. L'ingérence économique et financière : subordination et endettement

La crise financière que connaissent les Etats-Unis, l'Union Européenne et plus particulièrement la Grèce, le Portugal et l'Espagne et toutes les opérations spéculatives qui en sont à la fois la cause et les effets, font la démonstration de l'incapacité du système libéral à s'auto-réguler et à éviter les dévastations sociales.

Le fait que l'Afrique soit « attelé » à l'économie et au système monétaire occidental, et particulièrement à l'euro (via le franc CFA) ne crée pas les conditions d'un développement sain et souverain.

L' « aide » au développement est proche de celle que les Etats européens viennent d'accorder (bilatéralement) à la Grèce en 2010 : ils empruntent à un taux inférieur qu'à celui auquel ils prêtent et font de la faillite financière grecque une « bonne affaire » ! Le taux de retour des prêts français aux Africains (surtout dans les années 70-80) est de même très favorable aux firmes françaises qui ont longtemps travaillé sur des marchés « captifs », sans concurrence de firmes étrangères (chinoise, américaine, indienne, etc.) qui n'apparaissent que depuis quelques années. Les prêts étaient consentis à court terme, à des taux souvent usuraires, pour des projets à réaliser par des entreprises de l'ex-métropole, avec la caution d'organismes de crédit public ! Il s'agissait de projets parfois atteints de gigantisme (« les éléphants blancs ») sans grand intérêt pour un développement humain et social, essentiellement rentables pour les investisseurs, le tout dans un environnement de commissions, de fausses factures, en bref de corruption.

L'Afrique a nourri - et nourrit encore - un certain nombre de grands groupes français industriels et commerciaux, comme Castel, Bolloré, Elf, Total, Hachette, UTA, Rhône-Poulenc, Accor, Bouygues, Lefèvre, Satom, Razel, Alcatel-Thomson, etc.

Le résultat est essentiellement un lourd endettement sans décollage économique, accompagné d'un mal développement (l'émergence de quelques consommations de luxe pour une

Voir aussi, C. Dejours. *La souffrance en France*. Le Seuil. 1998.

26 Voir l'ouvrage de base de J. Ki-zerbo, historien bourkinabé, *A quand l'Afrique ?*. Éditions de l'Aube. 2003.

petite « élite », et le creusement des inégalités). La longue appartenance de l'Afrique francophone à la zone franc (gérée par le Trésor français), malgré certains avantages, subordonnait les politiques nationales aux décisions du gouvernement français, par exemple en cas de dévaluation (en 1994, par exemple). La disparition de la souveraineté monétaire de la France elle-même avec l'apparition de l'euro à partir de 1999 renforce la subordination africaine : ce que ne peuvent supporter des pays développés comme la Grèce ne peut l'être par des économies africaines en voie de développement. Le pouvoir réel appartient à la BCE, organe technocratique s'inscrivant dans la seule logique des pays les plus avancés, et plus globalement aux institutions financières internationales (FMI, Banque Mondiale)²⁷. Le « Bien Commun » africain est ainsi déterminé par le pilotage des seuls pouvoirs privés et des institutions inter-étatiques dominées par l'Occident ! C'est ainsi que les États africains ont été conduits à se soumettre à des Plans d'Ajustement Structurels les obligeant à privilégier les exportations à des prix fixés par le « marché » mondial, c'est-à-dire par les économies dominantes, à défavoriser les productions vivrières dans le secteur agricole et à restreindre les dépenses publiques (particulièrement les services publics), source de protestations sociales souvent perverties en réactions identitaires (éthique ou tribale).

La dette de chaque État africain²⁸ rend impossible leur décollage économique et complexe toute tentative d'unité africaine. Les remises de dette partielles (réalisées, par exemple, par les États-Unis vis-à-vis de l'Ouganda et par la France pour certains P.M.A.) permettent surtout la prolongation de l'état de dépendance.

En Afrique, la dette est souvent le résultat de manipulations financières de « l'élite » dirigeante (détournement de deniers publics, placements dans les banques occidentales, dépenses somptuaires) et non d'investissements favorables au développement. Elle peut donc être juridiquement considérée comme une « dette odieuse », non remboursable, les deux parties (prêteurs et emprunteurs) étant en général complices²⁹.

Le système économique français et la logique néolibérale n'ont de préoccupation que le court terme. Or, le développement est un processus à long terme. Les deux logiques ne peuvent se conjuguer et l'expérience des peuples fait progresser l'idée que la France, l'Occident, et le système libéral ne peuvent permettre qu'une croissance malsaine, un mal-développement très éloigné du développement social et humain. Une illustration parmi d'autres est celle de la filière coton au Mali. Celle-ci est l'un des rares succès du continent africain en matière de compétitivité économique. Or, la Banque Mondiale s'est crue fondée à menacer en 2005 de liquidation cette filière, au motif réel d'un fonctionnement inéquitable du marché mondial du coton déstabilisé par les subventions dénoncées à Cancun en 2003³⁰ !

Le FMI, dans sa « nouvelle » politique des PPTE (Pays Pauvres Très Endettés) a enfermé ainsi dans son étau la R.D du Congo. L'allègement modeste (560 millions de dollars étalés sur 3

27 Le débat en 2010 a lieu au sein même de la « zone euro ». Certains économistes considèrent que le retour à la monnaie nationale et à des dévaluations souveraines et maîtrisées serait plus efficace que la soi-disant « assistance » européenne.

28 Selon le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement en 1998, les remboursements de la dette représentent 6 fois plus que le montant total des aides publiques.

29 Cf. R. Charvin. « Les fondements du refus de la dette extérieure des pays en développement », in *Utopie Critique* (revue internationale pour l'autogestion), n° 38-39. 2006.

30 Cf. Kako Nubukpo, économiste malien. « Quand la Banque Mondiale s'attaque à la filière coton du Mali », in *Utopie Critique*. N° 32. 2005.

ans) de sa dette passe par le développement du secteur privé, la protection de l'investissement étranger : la RDC se voit interdire la révision des contrats miniers conclus avec les firmes transnationales (sauf si elles sont chinoises). Le suivi sera assuré par 6 missions d'évaluation conditionnant le décaissement des différentes tranches financières ! En bref, un contrôle de la politique économique et sociale, la croissance du chômage et de démantèlement des services publics, contre quelques miettes !

L'Union Européenne, pour sa part, en matière de pêche, a conclu avec les Etats africains des accords permettant la pêche des navires-usines européens dans les zones économiques exclusives africaines, moyennant quelques maigres royalties (l'U.E a versé en 2009 : 160 millions d'euros). Les Etats africains n'ont pas les moyens d'empêcher les industriels européens de la pêche de surexploiter les mers au détriment du développement durable et des pêcheurs africains³¹

En dépit des recommandations de la CNUCED et du Programme d'Aide Alimentaire favorables à un développement agricole devant devenir central dans les politiques africaines, et comme tend à le réaliser le Malawi, sur un continent où la moitié de la population est menacée pour 2015 de famine, la France et les autres institutions économiques et privées internationales travaillent toujours à orienter les agricultures africaines vers l'exportation, vers la consommation de produits agro-alimentaires d'importation (largement subventionnés par l'Union Européenne) et vers des exploitations de type capitaliste financées par des capitaux étrangers et résultats de remboursements excluant souvent les paysans locaux. Le comble est atteint avec l'acquisition en pleine propriété ou par location de longue durée de terres agricoles par des industries agro-alimentaires occidentales, arabes (les Émirats) et asiatiques (comme la Chine et la Corée du Sud) qui s'assurent ainsi à bon compte leur propre ravitaillement et de forts taux de profits spéculatifs³².

Privés de droits de douane avec la libération (imposée) des échanges, les économies africaines n'ont, de plus, pas la maîtrise du service de leurs banques. La B.A.D., par exemple, se voit contrée par les actionnaires américains (2°), japonais (3°), mais aussi allemands, canadiens et... français (soit au total 40% des pouvoirs de votes) dont les intérêts contredisent ceux des actionnaires africains, particulièrement dans l'aide financière aux activités agricoles et à la production animale³³ ! Les émeutes de la faim de 2008 au Niger et au Tchad particulièrement n'émeuvent en rien les financiers exclusivement préoccupés des phénomènes macro économiques mondiaux.

Ainsi, après 50 ans d'indépendance formelle, de « Conakry à Nairobi, les Africains votent, mais ne décident pas »³⁴.

31 Les pêches européennes dans les eaux africaines représentent 25% du marché européen (Voir l'avis sur la pêche présenté par Gérard d'Aboville au Conseil Economique et Social in *L'Humanité*. 6 mai 2010.

32 Cf. Joan Baxter. « Ruée sur les terres africaines. Un mouvement spéculatif mondial ». *Le Monde Diplomatique*. Janvier 2010. La Sierra Leone, la R.D. Du Congo, le Congo-Brazzaville, l'Éthiopie sont particulièrement visés, soit environ 20 millions d'hectares.

On peut noter le cas particulier du Fond d'investissement américain « Jarch Capital » dont le dirigeant Philippe Heilberg est l'ancien représentant du géant de l'assurance AIG, qui a loué 400.000 hectares dans le sud du Soudan à un Chef de guerre dissident Paulino Matip ! La terre est un placement plus sûr que l'or pour les spéculateurs qui en raison de la crise financière et monétaire se tournent désormais de plus en plus vers les matières premières.

33 Cf. Y. E. Amaïzo. « Une banque entre finance et solidarité », in *Le Monde Diplomatique*, mai 2010.

34 Cf. Titre d'un article d'A. C. Robert, in *Le Monde Diplomatique*, février 2010.

5. Les interventions militaires : le travail de protection des intérêts étrangers à l'Afrique

Les puissances occidentales et en particulier les Etats-Unis tendent, depuis la fin de l'URSS, à s'autoriser des interventions militaires partout où elles en ont les moyens. L'équilibre relatif des forces entre « l'Est » et « l'Ouest » n'était qu'une limite fragile aux agressions sur un continent comme l'Afrique (voir, par exemple, la question de l'Angola et la longue guerre civile liée aux ingérences étrangères).

Aujourd'hui, à l'issue de ces conflits armés, on assiste à la réapparition de formes de gouvernance datant de l'époque coloniale, comme, par exemple, le protectorat : c'est le cas de facto en Irak ou en Afghanistan.

Le recours à la force armée est un ultime recours lorsque aucune autre forme d'ingérence ne permet pas d'assurer aux puissances occidentales l'hégémonie qu'elles souhaitent imposer. La France a mené en 45 ans, 27 opérations militaires et 10.000 militaires français sont encore stationnés sur le continent africain.

Juridiquement, la guerre n'existe pratiquement plus. En effet, la guerre est qualifiée d'« opération de police » ou d'« assistance » militaire³⁵ ; elle n'est plus jamais déclarée, ce qui signifie que les Parlements occidentaux n'ont pas à l'autoriser et que l'opinion n'en est pas saisie ; il n'y a pas de prisonniers de guerre, mais seulement des rebelles voire des criminels de droit commun et l'ONU n'a pas à intervenir au nom du principe de « non ingérence ».

La France fait de son armée, dont les bases subsistent dans différents pays africains, les gendarmes de ses intérêts économiques et géo-politiques³⁶. En Côte d'Ivoire, par exemple, l'importante base militaire située dans la banlieue d'Abidjan et à proximité de l'aéroport, constitue une menace pour le gouvernement ivoirien et une atteinte permanente à la souveraineté du pays. De nombreux conflits entre Africains, par exemple, au Libéria ou en Sierra Leone, comme au Rwanda, sont pour une part influencés par les forces extérieures qui, à la fois font des affaires lucratives en vendant des armes (la France est un grand marchand d'armes) et protègent leurs intérêts locaux : les divisions multiples, qui sont entretenues, favorisent la domination extérieure. Comme le note Ki-Zerbo, « les armes nourrissent la guerre, et la guerre nourrit la production d'armes »³⁷. La diffusion d'armes venues du monde industriel (légalement ou illégalement) dans tout le continent africain est pour une part, comme cela se manifeste aux États-Unis, source de violences et de massacres, ce qui n'entre pas dans les préoccupations occidentales.

L'encadrement et la formation que procure la France à différentes armées africaines constituent aussi des outils de contrôle supplémentaire dans des pays où l'armée joue un très grand rôle, lorsqu'elle n'est pas directement au pouvoir.

C'est la souveraineté effective des pays africains, fondement d'une future unité africaine qui peut permettre la paix et le développement. Le rêve de N'Krumah, mal incarné par l'OUA puis par l'Union Africaine, constitue la seule réponse à la situation d'une Afrique demeurant le maillon faible

35 Ces accords sont, selon certaines sources, d'une nature particulière. L'intervention militaire française peut se produire, en réalité, sans demande du partenaire africain, notamment, grâce à la signature « en blanc » du Chef d'État local, ce qui permet à la France d'apprécier seule l'opportunité d'une opération militaire.

36 Malgré la fermeture de certaines bases en Centre Afrique et la diminution de ses effectifs.

37 J. Ki-Zerbo. *A quand l'Afrique ?* Ed. de l'Aube. 2003.

de la planète.

Aucun autre projet, celui de l'Union pour la Méditerranée, initié par la France, par exemple, ne peut avoir une fonction bénéfique, si les forces africaines restent divisées. On le constate lorsque l'Europe tente de faire contrôler l'immigration en en confiant la charge aux pays méditerranéens du Sud³⁸. L'externalisation de la gestion des flux migratoires ne fait que créer de nouvelles fractures entre le Maghreb et le reste de l'Afrique³⁹. Depuis l'époque coloniale, la France a toujours voulu (et parfois réussi) à utiliser des forces auxiliaires pour mener sa propre politique : les tirailleurs « sénégalais » ou les troupes marocaines durant la Seconde Guerre mondiale, les « harkis » durant le conflit algérien et les mercenaires utilisés ici ou là, en sont les illustrations classiques. Il s'agit en fait d'une sous-traitance de la violence qui, simultanément, entraîne des divisions au Sud, très favorables au Nord !

L'Afrique a besoin avant tout d'être africaine et de maîtriser son héritage et son imaginaire pour accéder à sa propre modernité. C'est alors qu'elle pourra s'ouvrir aux autres sans rapport de subordination. La France a un rôle à jouer dans cette émancipation, en particulier dans le domaine culturel. Mais ce ne peut être qu'une autre France que celle d'aujourd'hui. RC.

11 mai 2010

38 Cf. L'Accord du 28 novembre 1995 entre les 15 États formant l'Union Européenne de l'époque et 12 pays du pourtour méditerranéen.

39 A. Traore, ex-Ministre de la Culture du Mali, in *L'Afrique humiliée*. Fayard. 2008, note que la conscience de ces problèmes explique les visites africaines du Roi Mohamed VI en février-mars 2005.